

E.2.b Encouragement des gros consommateurs à acheter du courant renouvelable

Description

La mesure concerne tous les consommateurs d'électricité de plus de 100 MWh (consommation d'environ 30 ménages). Ces gros consommateurs ont la possibilité de s'approvisionner sur le marché libre, dans l'idée de chercher les offres les plus économiques. Sur le marché libre, il n'y a toutefois pas que le prix qui est un critère d'achat. La qualité au sens écologique de l'électricité peut aussi orienter le choix du client, et souvent pour des différences de prix très faibles. Une bonne information à ce sujet permettrait de contribuer à la décarbonation de l'électricité.

Projet(s)

La mesure prévoit une analyse du marché libre et de l'impact écologique et économique sur le prix du courant acheté, ceci afin d'inciter les gros consommateurs à tenir compte de l'impact écologique dans leur critères d'approvisionnement. De plus, une communication ciblée auprès des entreprises concernées permettrait de mieux les sensibiliser et les accompagner dans cette démarche.

Priorité : 1

Etat : à soutenir

Difficulté : faible

Source(s) de financement

Planification : -

Réalisation : ~ CHF 10'000.-

Calendrier

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Part d'électricité renouvelable achetée sur le marché libre par les gros consommateurs (enquête auprès des gros consommateurs) en veillant à la confidentialité et à la protection des données.

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (énergie)